



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BECKER (Colette), LAVIELLE (Véronique), « Glossaire. Les termes techniques de la mine », *Germinal. Œuvres complètes - Les Rougon-Macquart*, XIII, ZOLA (Émile), p. 729-731

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3389-4.p.0729](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3389-4.p.0729)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

Les termes techniques de la mine

- abatage du charbon (ou abattage) : action d'arracher le charbon à la veine à l'aide du pic (*la rivelaïne*). Les ouvriers qui abattent sont des *piqueurs*.
- accrochage : palier d'un puits où sont placées dans la cage de l'ascenseur les berlines chargées et celles qui sont vides. À l'air, on donne le nom de *recette*.
- aérage : ensemble du système de renouvellement de l'air dans les galeries grâce à des puits équipés pour la ventilation.
- barrette : casque de protection du mineur, en cuir bouilli.
- beffroi : charpente métallique élevée au-dessus d'un puits de mine pour supporter poulies et machines (voir aussi *chevalement*).
- béguin : sorte de bonnet, bleu en général, « serré par un cordon, pour protéger les cheveux » (note de Zola), porté par les mineurs sous la barrette.
- berline : wagonnet à 4 roues, sur rails, tiré par un cheval ou poussé par les *herscheurs*.
- boisage : action de revêtir de pièces de bois l'intérieur des puits ou des galeries pour protéger des éboulements.
- bois de taille : poutres, billes de bois ou planches qui servent à étayer les parois des galeries au fur et à mesure que la *taille* avance.
- bougnou : profond puisard qui peut atteindre 10 m., aménagé au fond du puits et où s'accumulent les eaux d'infiltration, que la pompe d'épuisement ramène à la surface. « On le vide tous les deux ou trois jours en montant des berlines d'eau en tôle galvanisée » (note de Zola).
- cage : monte-charge à claire-voie, pour le transport du charbon ou des ouvriers.
- carin : petite remise pour outils ou lapins, etc., qui se trouve dans le jardin attenant à chaque maison du coron.
- carreau : ensemble des installations de surface d'une mine.
- chargeurs (ou moulineurs) : ouvriers chargés de placer les berlines ou les mineurs dans les cages, et de commander les manœuvres de montée ou de descente.
- cheminée : étroite galerie verticale ou presque servant le plus souvent à l'aération, et, parfois, de passage entre deux tailles.
- clichage : le clichage de la recette est la salle à côté du puits où l'on sort et on traîne les berlines pleines et vides.
- concession : privilège obtenu de l'État, par décret, en vue de l'exploitation d'une mine. La loi considère la mine comme une propriété distincte de la surface, propriété qu'elle crée au profit du concessionnaire.

coron : ensemble de maisons, toutes semblables et alignées, que les Compagnies houillères construisaient pour leurs ouvriers.

corroi : mur ou barrage en argile limitant un incendie qui s'est déclaré dans une mine, le prive d'air et le fait s'éteindre.

coupe à terre : « Ce qu'on appelle la *coupe à terre* se compose des remblayeurs des tailles et des raccommodeurs chargés de remplacer les bois cassés, de remettre en état les voies de roulage, etc. Ces ouvriers ne travaillent que l'après-midi, après la *coupe*, ou abatage de la houille. » (Dormoy, p. 77. Voir aussi Zola, *Mes notes sur Anzin*, n° 236/28).

criblage : opération qui consiste à trier les charbons extraits par catégories, d'après leurs dimensions.

culbuteur : appareil qui permet de faire basculer un wagonnet de charbon pour le vider.

cuvelage : « pièces de charpente, jointes entre elles comme les douves d'un tonneau » pour « contenir les sources affluentes, isoler les puits au milieu des lacs (souterrains) dont les vagues profondes et obscures en battent les parois » (Zola). « Le cuvelage se fait généralement en bois ; il y a deux manières également usitées de l'établir : on le pose par trusses ou assises horizontales, dont toutes les pièces ont la même hauteur ; ou par pièces de hauteur inégale, dont les joints verticaux sont seuls en ligne droite » (Dormoy, p. 64).

dévaler : descendre.

épuisement : évacuation par pompage des eaux souterraines qui s'infiltrent dans les puits et galeries (voir *pompe d'épuisement*).

escaillage : « charbon dur ramassé dans les voies » (Zola).

étais : pièces de bois solides, placées contre les parois de la galerie et servant à soutenir les bois qui revêtent le toit.

fer : « Le fourneau dans les coron, une grille au milieu des fours à droite et à gauche s'appelle un *fer* » (Zola).

fosse : ce terme désigne ici l'ensemble des installations d'un puits de mine.

galibot : manœuvre attaché comme aide au service des voies dans les galeries. À l'époque de *Germinial*, c'était le plus souvent un enfant.

goyot (ou goyau) : boyau vertical, divisé en deux parties parallèles, qui sert à la montée et à la descente des ouvriers ou au sauvetage. On parle, dans *Germinial*, du « goyot des échelles » à côté des deux « goyots des cages ».

guides (ou guidonnages) : pièces de fer ou de bois qui « guident » la montée ou la descente des cages dans le puits, et sur lesquelles agissent les griffes du parachute en cas de danger.

haveur : mineur chargé du *havage*, c'est-à-dire chargé d'abattre la roche en creusant des entailles parallèles aux couches de stratification pour en faciliter l'abattage.

herscheur (ou hersheur, ou hercheur, ou hircheur) : ouvrier des mines qui charge les berlines au bas de la taille, sur la voie, à l'aide d'une pelle à manche court, et les pousse jusqu'au plan incliné qui mène à l'accrochage.

machineur : ouvrier mécanicien attaché au service des machines de la mine.

marchandage : négociation entre plusieurs mineurs constitués en équipe et la

- Compagnie des mines pour obtenir une partie d'abattage à exécuter en commun ; ainsi appelée « marchandage » car les adjudications étaient faites aux enchères, à l'équipe la moins demandante pour le prix d'une berline de charbon.
- molettes : grandes poulies en fonte ou en fer fixées à la charpente au-dessus d'un puits pour permettre le glissement des câbles.
- moulineur : voir chargeurs.
- moutons : pièces de bois qui soutiennent latéralement les chapeaux formant le toit des galeries.
- moyeu : pièce du milieu de la roue sur laquelle s'enroulent ou se déroulent les câbles. « Les bobines servant à l'enroulement des câbles ont le moyeu en fonte et les bras en fer, placées latéralement à la machine et montées sur le même axe que le volant » (note de Zola).
- pichoux : fuite d'eau par un joint. On bouche les trous avec des « picots ». Ces fuites à une grande profondeur (80 à 100 m) sont si violentes qu'elles blessent et renversent les hommes. La pression à 80 m, par exemple, est de 8 atmosphères ou de 8,264 kilos par cm².
- pompe d'épuisement : appareil de pompage pour aspirer et refouler hors des galeries et puits les eaux souterraines d'infiltration.
- porion : contremaître dans une mine de houille.
- maître-porion : sorte de super contremaître.
- recette : partie du puits où l'on « reçoit » les wagonnets chargés de charbon. La recette supérieure est à l'air libre, au sommet du puits.
- receveur : ouvrier chargé de recevoir les wagonnets chargés de charbon à un étage du puits ou à la sortie.
- régie : les six « Régisseurs » de la Compagnie des mines de Montsou chargés de l'administration de la mine.
- rivelaine : pic de mineur à deux pointes, à manche court.
- roulage : transport du charbon de l'endroit de l'abattage jusqu'au palier du puits d'extraction.
- taille : petite galerie pratiquée dans une veine de houille pour l'extraction.
- terri (ou terril) : monticule formé à proximité du puits par l'amoncellement des déblais. Chevalements et terrils caractérisent les paysages miniers.
- toit : partie supérieure de la galerie, par opposition au *mur* qui est la paroi inférieure.
- trémies : sortes de vastes entonnoirs, en forme de pyramides renversées, dans lesquels on culbute le charbon, afin de le charger plus commodément sur les wagons qu'on fait passer dessous.
- tréteaux : il s'agit ici d'une construction en surélévation sur laquelle sont posés les rails permettant de pousser les berlines de déblais jusqu'au terril, où on les fait culbuter.
- veine : endroit de la mine où se trouve la couche de charbon que l'on veut exploiter.